



Le présent document indique des extraits d'articles résumant l'ensemble des modifications arrêtées lors de la Commission Sportive Nationale du 9 juin 2011 l'intégralité des modifications sont disponibles sur le site Internet de l'UGSEL ([www.ugsel.org](http://www.ugsel.org))

Les principales modifications concernent les règlements généraux, les APPN (escalade et C.O.), l'athlétisme en plein air, le badminton, les sports co et le judo

## REGLEMENTS GENERAUX

### Titre V

#### **Catégories d'âge - Surclassement – Déclassement**

##### **Article 16 : Catégories d'âge**

16.1 Pour l'année scolaire 2011/2012, les catégories d'âge sont les suivantes :

- Senior, garçon et fille : 1990/1991
- Junior, garçon et fille : 1992/1993/1994
- Cadet, garçon et fille : 1995/1996
- Minime, garçon et fille : 1997/1998
- Benjamin, garçon et fille : 1999/2000
- Poussin, garçon et fille : 2001/2002

16.2 Dans tous les sports, les élèves nés en 2001 et 2002 et inscrits dans un collège de l'enseignement du second degré sont autorisés à participer aux épreuves de la catégorie benjamin sous réserve de fournir, à l'appui de leur licence, un certificat de scolarité et un certificat d'aptitude médicale.

### Titre IX

#### **Arbitrage**

A tous les niveaux de compétition, on privilégiera la mise en place de jurys constitués de jeunes juges ou arbitres formés par l'UGSEL et titulaires de la carte de jeune juge ou jeune arbitre UGSEL.

##### **Article 31 : Arbitrage en sports collectifs**

31.1 Chaque équipe qualifiée pour les tournois nationaux minimes **et cadets, tous sports confondus (Basket-Ball, Handball, Football, Futsal et Rugby)** et le Trisport benjamin doit présenter un(e) jeune arbitre. Cet(te) arbitre dont la compétence devra être certifiée (stage national UGSEL ou diplôme fédéral), appartiendra à l'AS, le département ou la région de l'équipe qualifiée. **Une équipe qui se présenterait au championnat national sans arbitre ne pourra pas y participer.**

**Les jeunes arbitres convoqués par l'UGSEL nationale à l'issue du stage national ne peuvent pas être également retenus par les établissements de la région, à l'exception de ceux dont l'établissement est qualifié pour la phase finale des tournois nationaux.**

Résumé des modifications réglementaires 2011-2012

# REGLEMENTS PARTICULIERS

## Sports Collectifs Phases finales UGSEL nationale

### FILLES

	BENJAMINE	MINIME	CADETTE/JUNIOR
BASKET-BALL temps décomptés	10 joueuses 4x6' prolongation 2' puis 2' puis avantage chaque joueuse doit au minimum jouer ¼ de temps complet	10 joueuses 4x8' prolongation 5' si nouvelle égalité 5' puis avantage	10 joueuses 4x10' prolongation 5' si nouvelle égalité 5' puis avantage
HANDBALL	12 joueuses 2x15' prolongation 2x3' puis avantage	12 joueuses 2x20' prolongation 2x5' puis avantage	12 joueuses 2x25' prolongation 2x5' puis avantage
VOLLEY-BALL	8 joueuses filet : 2,00m 2 sets gagnants	12 joueuses filet : 2,10m 3 sets gagnants	12 joueuses filet : 2,24m 3 sets gagnants
RUGBY à 7			12 joueuses 2X8'

## Coupe de France Juniors

### Titre II

#### Règles particulière

#### Article 15 : Handball

##### 15.4 Pénalités :

- Une disqualification sans rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre. L'équipe est réduite d'un joueur pendant 2 minutes. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, décider d'une suspension d'un ou plusieurs matches pour la suite du tournoi.
- Une disqualification avec rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre et le suspend automatiquement pour la rencontre suivante. L'équipe est réduite d'un joueur pendant 2 minutes. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, augmenter le nombre de matches de suspension pour la suite du tournoi.

##### 15.5 Règles particulières :

- Un temps mort d'une minute par équipe et par mi-temps, peut être demandé. Le temps mort est uniquement accordé lorsque l'équipe demandeuse est en possession du ballon (ballon en jeu ou lors d'une interruption du jeu). L'utilisation du "carton vert" est la méthode obligatoire pour demander un temps mort.
- Taille du ballon : n°3
- Seule l'utilisation de la colle blanche pour la manipulation du ballon est autorisée

## Tournois Nationaux Minime et Cadet garçon, Minime et Cadette / Junior fille

#### Article 1 : Principe général

L'UGSEL organise chaque année des Tournois Nationaux pour les jeunes gens des catégories minime et cadet et les jeunes filles des catégories minime, cadette/junior (catégorie unique), licenciés conformément aux Règlements Généraux dans les sports suivants :

- Jeunes filles : basket-ball, handball, rugby à 7 et volley-ball
- Jeunes gens : basket-ball, handball, volley-ball, football, rugby à 7 et Futsal (catégorie minime uniquement)

## **Titre IV**

### **Règles générales**

#### **Article 12 : Participation**

12.2 Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de tournoi national minime ou de tournoi national cadet, doit présenter un(e) jeune arbitre. Cet(te) arbitre dont la compétence devra être certifiée (stage national UGSEL ou diplôme fédéral), appartiendra à l'AS, le département ou la région de l'équipe qualifiée. **Une équipe qui se présenterait au championnat national sans arbitre ne pourra pas y participer.**

## **Titre V**

#### **Article 16 : Handball**

##### **15.4 Pénalités :**

- Une disqualification sans rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre. L'équipe est réduite d'un joueur pendant 2 minutes. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, décider d'une suspension d'un ou plusieurs matches pour la suite du tournoi.
- Une disqualification avec rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre et le suspend automatiquement pour la rencontre suivante. L'équipe est réduite d'un joueur pendant 2 minutes. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, augmenter le nombre de matches de suspension pour la suite du tournoi.

##### **15.5 Règles particulières :**

- Un temps mort d'1' par équipe et par mi-temps, peut être demandé. Le temps mort est uniquement accordé lorsque l'équipe demandeuse est en possession du ballon (ballon en jeu ou lors d'une interruption du jeu). L'utilisation du "carton vert" est la méthode obligatoire pour demander un temps mort.
- Taille du ballon : n°3
- Seule l'utilisation de la colle blanche pour la manipulation du ballon est autorisée

#### **Article 17 : Volley-ball**

##### **17.2 Temps de jeu pour toutes les catégories**

- Rencontres de poule :
  - chaque rencontre se dispute obligatoirement en trois sets : les deux premiers sets en 25 points, le 3<sup>ème</sup> set en 15 points, chaque set se disputant avec 2 points d'écart.
  - chaque set attribue 1 point à l'équipe gagnante. L'équipe remportant le match marque 2 points supplémentaires.

#### **Article 19 : Futsal MINIME**

##### **19.3 Règlement technique**

**Terrain de jeu :** c'est un terrain de handball. Les buts mesurent 3 m sur 2 m Il y a deux points de réparation, l'un à 6 mètres, le second à 10 mètres.

**Ballon:** il pèse de 400 à 440 g. Il a une circonférence de 64 cm à 62 cm. Lâché d'une hauteur de 2 mètres, il aura un 1<sup>er</sup> rebond limité de 55 à 65 cm.

**Nombre de joueurs :**

Résumé des modifications réglementaires 2011-2012

- nombre minimum de joueurs pour commencer la compétition nationale : 7
- Un établissement peut déplacer 10 joueurs maximum pour l'ensemble du tournoi (voir également l'article 17 des Règlements généraux). A chaque rencontre, tous les joueurs doivent être portés sur la feuille de match même s'ils ne sont pas tous présents.
- 5 joueurs sur le terrain (4 + 1 gardien) et 5 remplaçants au maximum (remplacements "volants").

**Temps de jeu** (non décompté) :

1<sup>ère</sup> phase : 1 x 16 minutes

2<sup>ème</sup> phase : 2 x 12 minutes. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on procèdera à l'épreuve des tirs au but, sauf pour la finale 1-2.

Pour la finale 1-2, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on fera jouer 1 prolongation de 5 minutes. Si l'égalité subsiste, on jouera une seconde prolongation de 5 minutes. Si au terme de cette seconde prolongation, les équipes ne sont pas parvenues à se départager, on procèdera à l'épreuve des tirs au but selon la formule de la "mort subite" : sera déclarée vainqueur l'équipe qui, à nombre égal de tirs, aura pris l'avantage.

**Temps mort**: 1 temps mort de 1 minute par mi-temps et par équipe sur possession de balle (remise en jeu favorable).

**Fautes et incorrections**: mêmes règles qu'au Football à 11, mais le tacle et la charge sont interdits. Tout tacle est sanctionné par un carton jaune.

**Durée d'exclusion** : Un carton jaune entraîne une exclusion temporaire de 2 minutes quelle que soit la durée du match. Si l'équipe qui est en infériorité numérique encaisse un but, elle peut compléter son équipe dès la reprise du jeu.

**Rentrée de touche** : au pied, le joueur a 4 secondes pour jouer; l'adversaire est à 5 mètres.

**Coup franc** : qu'il soit direct ou indirect, l'adversaire doit se situer à 5 mètres. Le joueur a 4 secondes pour jouer.

**Cumul des fautes** : dès qu'une équipe aura cumulé 3 fautes au cours d'une période (coups francs directs), il ne sera plus accordé que des coups de pied de réparation à partir de la 4<sup>ème</sup> faute, à 10 mètres, sans mur où à l'endroit de la faute si celui-ci est plus favorable.

**Coup de pied de réparation** : à 6 mètres pour les fautes commises dans les 6 mètres et à 10 mètres pour les fautes cumulées.

**A noter** : pas de hors-jeu.

## Article 20 : Rugby à 7 minime , cadet et lycée fille

### 20.1 Le Tournoi national regroupe huit équipes à raison d'une équipe par super région.

a) En cas de non représentation d'une super région ou de désistement, la Commission Technique Nationale complète la liste des participants en attribuant des quotas supplémentaires au prorata du nombre d'équipes engagées dans les super régions.

b) Une super région peut compter au maximum deux équipes qualifiées. Une troisième équipe peut éventuellement être sollicitée afin d'obtenir la participation de huit équipes.

### 20.2 Nombre de joueurs :

- nombre minimum de joueurs pour commencer la compétition nationale : 10
- Un établissement peut déplacer pour l'ensemble du tournoi 12 joueurs au maximum (voir également l'article 17 des Règlements généraux). A chaque rencontre, tous les joueurs doivent être portés sur la feuille de match même s'ils ne sont pas tous présents.

### 20.3 Déroulement :

Le Tournoi national se déroule sur deux jours et demi de compétition sous la forme d'un championnat intégral, chaque équipe rencontrant les sept autres.

- 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour : 1 match par équipe le matin, 2 matchs l'après-midi

- 3<sup>ème</sup> jour : 1 match le matin.

20.4 **Temps de jeu** : 2 x 8' par match en minime et Lycée Fille – 2 x 10' par match en cadet

- Temps de jeu maximum autorisé par joueur : la participation de chaque joueur est limitée à 10 mi-temps sur l'ensemble du tournoi. Le remplacement n'est autorisé qu'à la mi-temps d'un match sauf sur blessure. Le joueur qui sort sur blessure de même que le joueur qui le remplace auront chacun une mi-temps décomptée sur leur crédit.

### 20.5 Egalités

En cas d'égalité à la fin des rencontres, il sera tenu compte dans l'ordre :

- a- du nombre de joueurs exclus définitivement
- b- du nombre d'essais ne tenant compte que des seules rencontres ayant opposé les équipes à égalité
- c- au total du nombre d'essais

### 20.6 Règles particulières

#### 20.6.1 Composition de l'équipe et règles du jeu

- Chaque équipe se compose de 7 joueurs sur le terrain et de 5 remplaçants
- Formation de l'équipe : L'équipe se compose de 3 avants, de 4 joueurs de lignes arrières dont un demi de mêlée.
- La mêlée : Les avants sont sur la même ligne, le demi de mêlée qui ne bénéficie pas de l'introduction n'est pas autorisé à suivre la progression de la balle. La poussée en mêlée est interdite. Le ballon reste au bénéfice de l'équipe qui introduit le ballon.
- La touche : L'alignement est de 2 joueurs. Pour des raisons de sécurité, "le soulever" est interdit.
- L'équipe qui concède un essai donne le coup d'envoi en coup de pied tombé.
- Changements : les remplacements sont illimités pendant les arrêts de jeu ou sur blessure.

#### 20.6.2 ARBITRAGE : double arbitrage par les Jeunes arbitres.

#### 20.6.3 SANCTIONS DISCIPLINAIRES

- Avertissement CARTON BLANC : fautes techniques et fautes répétées
- Avertissement CARTON JAUNE : exemple (Jeu dangereux, anti jeu, énervement). Le joueur pénalisé est exclu 5 minutes en cadet et 4 minutes en minime et lycée fille.
- Exclusion CARTON ROUGE : Acte de brutalité manifeste, incorrection, récidive après carton jaune : Le joueur pénalisé est exclu du tournoi pour le match suivant.
- La commission disciplinaire et réglementaire (voir article 14) se donne le droit après rapport des responsables (Arbitres, délégués, responsables de terrain) d'exclure le joueur pour un nombre de matches supérieur.

#### 20.6.4 AUTRES POINTS DU REGLEMENT

- Possibilité de jeu au pied sur la totalité du terrain mais coup de pied direct en touche sanctionné (la remise en jeu se fait là où a été donné le coup de pied).
- Le coup de pied direct en touche est autorisé dans les 22 mètres.
- L'équipe qui marque donne le coup d'envoi.
- Tous les coups de pied de renvoi se font en coups de pied tombés.
- Sont comptés les essais : 1 Essai = 5pts ; sont comptées les transformations : 1 Transformation = 2 pts. Elles sont tentées à la fin du temps réglementaire, face aux poteaux et en coups de pied tombés par des joueurs différents.
- Les renvois aux 22 m se font sur la ligne des 10 mètres.
- L'arrêt de volée est autorisé dans ses 10 m défendant.
- Pénalité, touche, mêlée, coup d'envoi : Règle des 5 m.

#### 20.6.5 TERRAIN

- en minime, lycée fille et cadet, les dimensions du terrain sont de 56 x 46 m
- lignes des 5m (terrain normal) qui devient ligne de but rugby à 7 (ligne existante)
- lignes des 15 m (terrain normal) sert pour le renvoi aux 22 mètres rugby à 7 (ligne existante)
- ligne milieu de terrain rugby à 7 (à tracer)
- ligne des 5 m rugby à 7 (à tracer)
- ligne des 5 m de la ligne de but (terrain normal) qui devient ligne de touche rugby à 7, (ligne existante)
- ligne des 10m (terrain normal) qui devient ligne de touche rugby à 7, (ligne existante)
- ligne de touche (terrain normal) qui devient ligne de ballon mort rugby à 7.

# APPN

## APPN – Titre 3 : ESCALADE

### Article 15 : Championnat individuel

#### 15.7 Décompte des points – Classement

- Chaque dégaine mousquetonnée apporte un certain nombre de points suivant la difficulté de la voie (cf fiche élève) pour les qualifications : voie 1 dégaines 1 pt, voie 2 dégaines 2 pts, etc...
- En qualification seulement : prises tenues
- En finale, le règlement FFME : prises touchées – tenues – valorisées, sera appliqué
- En finale, en cas d'égalité pour la place de premier les grimpeurs sont départagés au cours d'une voie super finale. En cas d'égalité aux places 2 et 3 les concurrent(e)s seront classé ex-aequo.
- 

## APPN – Titre 4 : COURSE D'ORIENTATION

### Article 19 : Championnat individuel

19.2 Déroulement de l'épreuve : dans chaque catégorie, les départs sont donnés toutes les 4' et l'ordre des départs est tiré au sort par le comité de course en alternant les différentes régions.

### Article 20 : Championnat par équipes

20.4 Attribution des points : Les balises nécessitant une approche simplifiée rapportent 1 point, celles de difficulté moyenne rapportent 2 points, celles demandant d'effectuer des choix d'itinéraire plus complexes rapportent 3 points. En cas de dépassement de temps, toute minute entamée entraîne une pénalité de 1 point.

## Athlétisme en plein air

### Titre II

Suppression du titre II, Quadrathlon d'Athlétisme Benjamins et Minimes. Cette épreuve est retirée du programme des championnats nationaux.

## Badminton

### Titre II

#### Championnat promotionnel par équipes

### Article 9 : Composition des équipes

9.1 Les équipes sont mixtes. Chaque équipe est composée de 2 filles et 2 garçons benjamins, minimes ou cadets / juniors (catégorie unique) avec la possibilité d'y ajouter un remplaçant (un garçon ou une fille) ou deux remplaçants (un garçon et une fille). Un remplacement ne peut intervenir qu'entre deux rencontres.

9.2 Chaque équipe qualifiée doit présenter un juge scolaire, pouvant attester d'une formation, pour faire partie du jury du championnat.

## Judo

### Article 4 : Qualifications

4.1 Pour le championnat individuel cadet et junior, les qualifications sont effectuées par la Commission Sportive Régionale, conformément à l'article 12.3 des Règlements Généraux.

4.2 Pour le championnat par équipes minimes et benjamins, les équipes de régions sont composées à l'issue du championnat régional individuel auquel la participation est obligatoire. Une région peut présenter une ou deux équipes.

### Article 10 : Catégories de poids - Durée des matches

#### FILLES

Catégories d'âge		Benjamine 00/01	Minime 98/99	Cadette 96/97	Junior 93/94/95
catégorie de poids		- 30 kg - 36 kg - 42 kg - 48 kg - 55 kg + 55 kg	- 42 kg - 48 kg - 54 kg - 60 kg - 66 kg + 66 kg	- 40 kg - 44 kg - 48 kg - 52 kg - 57 kg - 63 kg - 70 kg + 70 kg	- 48 kg - 52 kg - 57 kg - 63 kg - 70 kg - 78 kg + 78 kg
Durée des compétitions	Poules	1'30''	2'	3'	3'
	Tableau	2'	3'	4'	4'
Arm-locks étranglements		interdits	interdits	autorisés	autorisés

#### GARCONS

catégories d'âge		Benjamin 00/01	Minime 98/99	Cadet 96/97	Junior 93/94/95
catégories de poids		- 30 kg - 36 kg - 42 kg - 48 kg - 55 kg + 55 kg	- 42 kg - 48 kg - 54 kg - 60 kg - 66 kg + 66 kg	- 46 kg - 50 kg - 55 kg - 60 kg - 66 kg - 73 kg - 81 kg + 81 kg	- 55 kg - 60 kg - 66 kg - 73 kg - 81 kg - 90 kg + 90 kg
Durée des compétitions	Poules	1'30''	2'	3'	3'
	Tableau	2'	3'	4'	4'
Arm-locks étranglements		interdits	interdits	autorisés	autorisés